

Chères Fresnoises et chers Fresnois,

Il y a quelques mois, lorsque je vous ai informé de l'arrêt de « la Lettre du Maire » que je vous adressais chaque semaine, je ne m'attendais pas à devoir revenir vers vous aussi rapidement. En effet, le rebond annoncé du Covid-19 étant plus précoce que les prévisions, **il m'apparaît aujourd'hui essentiel de faire un point sur les différentes mesures qui se mettent à nouveau en place et s'accroissent.**

**A aujourd'hui, et vous le savez tous, le département du Nord est à nouveau classé en zone rouge et, depuis mi-septembre, le Préfet a pris deux nouveaux arrêtés :**

- Le premier est tombé peu avant les journées du patrimoine, alors même que de nombreuses manifestations avaient été prévues, une manière pour nous de relancer les festivités du Tricentenaire interrompues brutalement en mars dernier avec le confinement : la Mine aux Trésors, le vidéo-mapping, la fête des imprimeurs et la conférence au Musée de la Mine, ces moments de convivialité qui auraient permis de nous retrouver ont été annulés à deux jours des dates prévues.
- Le second arrêté est arrivé le 18 septembre avec l'annonce de l'interdiction des rassemblements de plus de 30 personnes et l'annulation des événements festifs, privés ou familiaux et ce pour une durée de 15 jours (renouvelables si nécessaire).

**J'entends le mécontentement, la lassitude et le désarroi de beaucoup d'entre vous,** mais il s'agit préserver la santé de tous. C'est pourquoi il est essentiel que, collectivement, nous soyons responsables et que nous prenions conscience de l'importance des gestes barrières qui sont imposés : la distanciation, le lavage des mains et le port du masque étant les plus importants.

A ce titre :

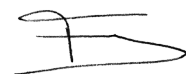
- **Je demande aux parents d'être très vigilants et respectueux de ces consignes aux sorties des écoles** notamment où il m'est encore signalé des anomalies. La police est susceptible de verbaliser les réfractaires.
- **Je souhaite que toutes les personnes vulnérables ou isolées se manifestent rapidement auprès du CCAS** pour que nous puissions avoir leurs coordonnées en cas de détérioration de la situation (modalités au verso).
- **Pour les associations, les activités mises en place sont toujours permises dans le respect des limites inscrites au protocole des locaux associatifs concernés.**
- **Les salles de la commune restent fermées** pour les particuliers et seules les associations qui y pratiquent leurs activités habituelles peuvent en bénéficier.
- **Les manifestations municipales sont également annulées mais des alternatives seront trouvées pour conserver le lien avec vous.** C'est le cas, par exemple, pour le repas des aînés dont vous trouverez les nouvelles modalités d'organisation au verso de cette lettre.

Je ne sais pas plus que vous ce que nous prépare l'avenir et de quoi seront faites les prochaines semaines. Je garde espoir que la situation puisse évoluer positivement.

Quoiqu'il en soit, je resterai, avec l'équipe municipale, au plus proche de vous. **Nous irons prochainement à votre rencontre dans les quartiers et un petit mot vous sera mis en boîte à lettre pour vous annoncer notre venue.** Si vous avez besoin de nous rencontrer à domicile, n'hésitez pas à prendre contact avec la Mairie.

Toute l'équipe municipale est mobilisée pour être proche de vous en cette période extrêmement compliquée.

Valérie FORNIES  
Maire de Fresnes-sur-Escaut



## NOCES D'OR

Une fois de plus, le Covid nous oblige à revoir notre copie. Les rassemblements étant limités, les élus ont prévu de se déplacer chez les personnes célébrant cette année leurs noces d'or. Ils leur remettront personnellement leurs cadeaux ainsi que la vidéo réalisée par le service communication. Ces visites auront lieu le dimanche 11 octobre entre 10h et 12h.

## REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Il contient la liste des personnes vulnérables ou isolées enregistrées auprès du CCAS. Ce registre permet de contacter les intéressés pour s'assurer de leur bonne santé et leur proposer des conseils en fonction de leur situation. Les personnes fragiles peuvent s'y inscrire elles-mêmes ou se faire inscrire par un proche (famille, ami, voisin...). Pour cela, il suffit de contacter le CCAS au 03 27 28 51 44 ou 45. Précisons enfin que les données contenues dans ce registre sont confidentielles et ne sont utilisées que pour des causes sanitaires (canicule, épidémie...).

## REPRISE DU MINIBUS DU CCAS

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre, le CCAS a repris les deux services de transport accompagné en faveur de nos aînés. Il s'agit du minibus, très utilisé par les personnes âgées pour se rendre à leurs clubs de loisirs, et du transport individuel, principalement sollicité pour faire les courses ou se rendre à un rendez-vous médical dans la commune. Ce service rendu aux Fresnois ne sort pas de la ville mais il peut vous conduire sur tout le territoire communal. Pour tout renseignement et pour connaître les jours et horaires de fonctionnement du service, vous pouvez contacter le 03 27 28 51 44 ou 45.

## INSCRIPTION AU REPAS DES AÎNÉS

Souhaitant maintenir la tradition malgré l'épidémie de COVID-19, la commission des fêtes a proposé un portage de repas à domicile **pour les personnes âgées de 65 ans et plus**. Fresnes a été découpée en 3 secteurs, chacun desservi par un traiteur différent. Pour chaque secteur, les aînés auront le choix entre 2 menus à indiquer sur le coupon réponse et à déposer à l'accueil de la mairie. Le livret de famille et la carte d'identité vous seront demandés lors des livraisons.

**LA DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS EST FIXÉE AU VENDREDI 16 OCTOBRE IMPÉRATIVEMENT.** Aucune inscription ne sera acceptée après cette date. **Le portage des repas se fera le dimanche 25 octobre matin par les traiteurs. La veille, entre 14h et 17h, les élus passeront également chez tous les inscrits pour apporter un cadeau offert par la municipalité.**

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_ Tél. Mobile : \_\_\_\_\_ Tél. fixe : \_\_\_\_\_ 

Adresse (n° et rue) : \_\_\_\_\_

N° du secteur habité : \_\_\_\_\_ Quantité du menu 1 : \_\_\_\_\_ Quantité du menu 2 : \_\_\_\_\_

### SECTEUR 1

Traiteur « Déli'cath »

**Rues :** du Bateau Flamand, Sadi Carnot, des Verreries, Emile Zola, Albert Patrisse, Norbert Bourdon, Georges Brassens, des Coquelicots, Jules Guesde, Edgard Loubry, Louis Aragon, Jules Beaulieu, Elsa Triolet, Emile Tabary, Lucien Barbier, Ambroise Croizat. Avenue du 8 Mai 1945, Résidence Molière, Champ du Moulin, Chemin du Pire, Chemin du Trowez.

### SECTEUR 2

Traiteur « Pascal et Marie Batard »

**Rues :** du Bois, Henri Durre, Louise Michel, Jacques Renard, Edouard Vaillant, Arthur Ville, Paul Eluard, Salvador Allende, Marcel Cachin, Pablo Picasso, du Clos des Lilas, de la Liberté, Victor Hugo, des Déportés, du Lutteau, Jacques Prévert, Benoit Monfroy, des Cordiers, Jacques Duclos, Léon Gambetta, du Sarreau, du Chemin Vert, Jules Mousseron, Marcel Paul, Maximilien Robespierre, Chemin Mathias. Cité Ballanger, Cité Hardy, Place Henri Barbusse, Place Henri Durre.

### SECTEUR 3

Traiteur « Cantine de Joséphine »

**Rues :** Jeanne d'Arc, Etienne Bancel, du Carnaval, de la Gare, Jean Jaurès, Louis Pasteur, Roger Salengro, Jean Seguin, Taffin, Jacques Brel, des Européens, du Docteur Guery, Jean Ferrat, Etienne Bancel, des Cygnes, de L'Escaut, Nelson Mandela, de La Marine, des Mouettes, de la Paix, du Rivage, des Sarcelles, du Marechal Soult, Vieille Cite Soult, des Tourterelles, Place Vaillant Couturier, Chemin des Vaucelles, Voltaire, Zamenhof, du Marais, Pierre Curie, Ghesquiere, Chemin du Halage, de l'écluse, Claude Monet. Ruelle Selvais, Allée de la mine, Chemin des Mazys, Chemin de la Carcasse, Place du Chevalier de la Barre, Square du 19 Mars 62.

#### MENU 1

Tarte aux pommes et boudin blanc

Cassolette de dos de cabillaud, poivrons, tomates cerises et riz parfumé

Entremet 3 chocolats

#### MENU 2

Terrine aux légumes d'automne

Carbonnade flamande, endives braisées et gratin dauphinois

Entremet speculoos

#### MENU 1

Pavé de Saumon sur lit de macédoine

Filet de cabillaud, sauce mousseline, riz cantonnais et julienne de légumes

Croquant au chocolat

#### MENU 2

Charcuterie et terrine fine sur lit de salade

Tournedos de boeuf, sauce périgourdine, flan de carottes et pommes duchesse.

Croquant au chocolat

#### MENU 1

Opéra de Saumon

Blanquette de cabillaud, saint jacques et légumes

Croquant au chocolat

#### MENU 2

Pâté en croûte

Blanquette de veau, riz et poêlée de légumes

Croquant au chocolat